

VOUS FAITES DÉJÀ DU COMPOSTAGE À LA MAISON ?



Vous pouvez continuer à composter vos matières comme à l'habitude et utiliser le bac brun en complément pour...



- La viande, le poisson, les os, le gras, la peau et tous restants de table comportant des matières grasses ou les produits laitiers.
- Les fibres, tels que les boîtes et emballages souillés, non cirés.
- Vos surplus de résidus verts.

FRÉQUENCE DES COLLECTES

DE DÉBUT MAI
À FIN OCTOBRE :

À CHAQUE SEMAINE

DE DÉBUT NOVEMBRE
À FIN AVRIL :


À CHAQUE DEUX SEMAINES

LA COLLECTE DES DÉCHETS SE FAIT MAINTENANT À CHAQUE DEUX SEMAINES, **TOUT AU LONG DE L'ANNÉE!**

Pour connaître les jours de collecte dans votre secteur, référez-vous au calendrier de collecte.

LA COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS



Vous pouvez disposer de vos **surplus** de résidus verts lors de collectes spéciales. Elles ont lieu **3 fois au printemps et 3 fois à l'automne** et sont identifiées sur le calendrier par ce pictogramme 

Lors de ces collectes, vos surplus de résidus verts peuvent être placés à l'extérieur du bac **dans un sac de papier**. **Les résidus verts placés dans des sacs de plastique ne seront pas ramassés.**

POUR PLUS DE DÉTAILS ET DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS...



Ligne info collecte : 819 463-3241 poste 228



mrcvg.qc.ca/index.php/compostage



MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DEVELOPPER - GARDER - REPRÉSENTER